

Détournement de 1 million de gourdes au bureau de l'ONA de Ouanaminthe

Selon les déclarations, de Rolex Monpremier, directeur de l'ONA dans la région de Ouanaminthe, Sud-est, un montant évalué à plus d'un million de gourdes aurait été détourné par 3 employés, le chef du personnel de l'institution et deux autres employés : Ashley Prospère et Corette Augustin.

«Quant à l'implication de certains employés de l'ONA à Ouanaminthe dont je suis le responsable, j'ai des preuves de détournement de plus d'un million de gourdes dans lequel sont impliqués 3 employés de l'institution dont le chef du personnel. Toutes ces personnes sont actuellement dans le maquis. Na-

tuellement, l'une d'entre elles est actuellement en congé. Les deux autres sont absents à leur poste depuis une semaine. S'agissant de ce dossier, je fais tout ce qui incombe à ma responsabilité. Le reste est entre les mains de la direction générale de l'ONA, la dernière instance décisionnelle.

Violence à Fond Toin, un mort, 5 arrestations et un local incendié

Par Jackson Rateau

Dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 juillet dernier, dans la localité Fond Toin, commune de Léogâne, Ouest, une vague de violence a éclaté dans un bordel du nom de « Kay Likné », faisant un mort, 5 arrestations et le local incendié. Il s'agit, en effet, d'une belliqueuse bagarre issue d'une navrante scène de jalousie entre deux consommateurs du

dit bordel, Elisson Primé et Jonas Exhumé.

Elisson avait accompagné sa petite amie au club. La laissant quelques instants pour s'occuper de quelque chose d'autre, la gonzesse s'était laissée prise dans une aguichante filature de M. Jonas qui s'était mis à la séduire. Les ayant surpris tout à coup dans une fine conversation, Elisson a enragé, puis une farouche querelle s'est éclatée entre les deux rivaux. Elisson fit sor-

tir son arme blanche et transperça Jonas de 9 coups de poignards. En cours de route vers un centre hospitalier à Léogâne, la victime succomba à ses blessures. La boîte de nuit « Kay Likné » a été rasée par la population de Fond Toin qui l'a incendiée à ras le sol.

La police a finalement procédé à l'arrestation de 5 individus dont le propriétaire du bordel ; cependant Elisson qui a eu le temps de s'échapper est activement recherché par la police.

Embauchage des Magistrats « zafra » !

Par Isabelle L. Papillon

Le directeur exécutif du Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), Pierre Esperance dénonce, une fois de plus, l'embauchage des Magistrats « zafra » dans l'Appareil judiciaire haïtien par les autorités du pays, notamment le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Me Jean Renel Sanon, avant l'installation des membres du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), en juillet de l'année dernière.

Effectivement, au lendemain de son installation, le CSPJ dans un circulaire a demandé, conformément à la loi régissant cette nouvelle institution, à tous les Tribunaux et Cours d'Appel de toutes les juridictions du pays de ne plus procéder à aucune prestation de serment de Magistrats. Le CSPJ a rappelé que dorénavant ces Magistrats devront être certifiés avant toute prestation



Le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Me Jean Renel Sanon

de serment. Cette disposition est-elle respectée par l'Exécutif, vu qu'il veut à tout prix contrôler l'appareil judiciaire et les mettre à son service.

Selon Pierre Esperance, depuis la nomination de ces Magistrats « zafra », les dossiers dans lesquels sont impliqués les proches du pouvoir tèt kale, Michel Martelly, sont expressément confiés à ces Magis-



Pierre Esperance, Le directeur exécutif du Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)...Photo Le Nouvelliste

trats. On peut prendre comme exemple le dossier du conseiller de Michel Martelly, Calixte Valentin impliqué dans l'assassinat du commerçant, Antonal Derissaint à la frontière haïtiano-dominicain, a été confié au Magistrat "zafra" Fermo-Jude Paul qui n'a pas pris du temps pour libérer ce criminel au su et au

La population peut-elle porter plainte devant les IFI?

Par Yves Pierre-Louis

En partenariat avec Gender Action (GA), Haïti Grassroots Watch ou « Ayiti Kale Je » a organisé un atelier de travail autour du thème : « Connaître nos droits : Comment faire des suivis auprès des Institutions Financières Internationales sur les effets sociaux et le genre en Haïti », le vendredi 12 juillet 2013 à Port-Au-Prince. Cet atelier est animé par le responsable du programme de Gender Action, Claire Lauterbach. L'objectif de cet atelier est d'informer la population haïtienne à travers les groupes organisés sur les différentes formes de protestation auprès des Institutions Financières Internationales (IFI), notamment la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Ces deux institutions financières sont reconnues comme étant des instruments financiers de l'impérialisme pour maintenir sa domination politique et son exploitation économique sur les pays appauvris par le colonialisme.

L'animatrice de cet atelier, dans son intervention a mis l'accent sur les effets sociaux, le genre, la politique de sauvegarde et la reddition de comptes auprès des IFI. Avant même la réalisation des projets, la population doit savoir identifier les effets potentiels nocifs des politiques et projets sur le plan social. Elle doit identifier également les rôles et normes sexospécifiques des projets.

Quant aux politiques de sauvegarde, l'obligation est faite aux IFI pour qu'on respecte les patrimoines nationaux et d'autres valeurs sociales du pays. Elle résume ainsi ces politiques : « Les politiques de sauvegarde sont des obligations contre lesquelles on peut tenir les IFI responsables aux niveaux social, environnemental, des méfaits sur le genre, du déplacement forcé, de la santé, etc... »

La population a droit à la reddition de comptes auprès des IFI. En cas de tort causé par les activités potentielles, des plaidoyers doivent être engagés par des actions publiques, réunions, avec



Claire Lauterbach, responsable du programme de Gender Action

des responsables de projets, lettres, pétitions, sit-in, manifestations, suspension du projet, etc... Elle peut engager également des procédures légales en portant de plaintes par devant le panel d'inspection dit indépendant et impartial. La demande peut être faite au nom des habitants ou de leurs représentants de la région.

En effet, la politique des IFI se résumant à financer les riches pour pouvoir donner du travail aux pauvres, entre directement dans le cadre de l'application de la politique néolibérale qui, en fait a pour conséquence la destruction de la production nationale, la privatisation des entreprises publiques et qui a abouti au déchirement du tissu social haïtien.

La conclusion d'une étude menée par Ayiti Kale Je sur les financements des 61 millions de dollars de la Banque Mondiale pour des projets de développement communautaire de 59 communes du pays prouve que les financements des IFI contribuent à enrichir la classe possédante et à appauvrir les masses. En encourageant les groupes à se former pour obtenir le financement, PRO-DEP a renforcé la République des ONG en Haïti. Le projet a également rongé le traditionnel système de solidarité et dans certains cas a renforcé le pouvoir des élites locales.

vu de tout le monde. Le Commissaire du Gouvernement de la Croix-des-Bouquets, Me Mario Beauvois pour avoir perquisitionné la résidence puis arrêté des drogues-dealer à Tabarre a été limogé et remplacé par un Magistrat « zafra » dont le nom est péremptoirement cité dans

le trafic de drogue. « En effet, j'ai aussi l'habitude de transporter de la drogue pour l'actuel Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance de la Croix-des-Bouquets, Me Lenny THELISMA, ce pour le compte de l'actuel conseiller du président Joseph Michel Martelly. Cependant, Me Lenny THELISMA qui habite Martissant 7, ne reçoit pas la drogue chez lui, mais au Carrefour Fleuriot. » Lit-on dans le témoignage de Sherlson Sanon.

Actuellement, le dossier impliquant au moins 2 membres du pouvoir tèt kale, Joseph Lambert, Lenny Thelisma et un sénateur qui lui est propre, Edwin Zenny alias Edo est confié à un autre Magistrat « Zafra », Me Maximin Pierre. Il était un avocat du cabinet Ephésien Joassaint, défenseur du présumé chef de gang, Joseph Lambert. Il y a tant d'autres cas du même genre. « Tant qu'il y a de chats dans l'appareil judiciaire, les rats ne gagnent jamais de procès. » Disait-on.

Cette situation mérite d'être corrigée, mais quand la faire et qui la fera ! Le CSPJ avait entamé le processus de certification des Magistrats, mais aucun résultat concret n'est encore effectif. En attendant, les Magistrats « zafra » continuent de renforcer la corruption, l'impunité et la détention préventive prolongée dans le système judiciaire haïtien.

Université de la Fondation Dr Aristide Tabarre

Télé : 28110406/28110407

Etudier les sciences informatiques à l'UNIFA, c'est déjà un choix judicieux pour la réussite d'une carrière.

Cette année, le département des Sciences Informatiques compte dans ses rangs les professeurs les plus chevronnés dans les domaines logiciels, réseaux, stockage des données, sécurité informatique, services Web et Management de système.

Ainsi nous ouvrons nos portes cette année pour accueillir dans nos rangs les étudiants qui sont à la recherche d'une solide formation en Informatique.

Pour ce, le Département des Sciences Informatiques de l'INSTITUT DE LANGUES ET DE TELECOMMUNICATIONS de l'UNIVERSITÉ DE LA FONDATION Dr Aristide vous souhaite déjà la BIENVENUE.



Papeterie & Imprimerie

Nouvelle adresse:
101 Lalue,
Port-au-Prince, HAITI

Tel: 4269-2770
3643-2906

IMPRIMERIE & Papeterie Imprimerie commerciale
Furnitures de bureau, fournitures scolaires



Radio Soleil d'Haïti

Nouvelles • Opinion
Analyse • Musique

www.radiosoleil.com

1622 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11226

(718) 693-1025
(718) 693-5100
(718) 693-7806